

## Dire la prison (de l'intérieur)

Comment et pourquoi donner la parole aux détenus et analyser cette parole ? Comment rendre compte des différentes logiques qui s'expriment ? Faut-il favoriser la coconstruction de projets entre les différents acteurs de la vie carcérale ? Quelle place pour les détenus dans ces projets ? Comment articuler les contraintes éthiques, juridiques, politiques, citoyennes et privées ?

Dans le cadre du projet CONSIODEPA, professionnels du monde carcéral, intervenants et chercheurs interrogent la réhabilitation d'une parole de/sur la prison.

### Programme

#### 9h : Accueil

- 9h15-9h30 : Présentation projet Consiodepa (MSHB)
- 9h30-10h00 : **P. Milburn** (Université de Rennes, ESO), « Au-delà de l'expérience carcérale : la parole du détenu comme vecteur de resocialisation ? »
- 10h-10h30 : **L. Alidières** (Université de Montpellier, LHUMAIN), « À quelles conditions une parole devient-elle audible ? Vers une écologie de la parole contrainte »
- 10h30-11h15 : **E. Péchillon & S. Vetel** (Université de Bretagne-Sud, LAB-LEX), « La parole de l'usager incarcéré en droit pénitentiaire »

11h15-11h30 : Pause

- 11h30-12h00 : **C. Blandin** (RLE, Maison d'arrêt de Vannes), « Accéder au terrain carcéral : contraintes et arbitrages méthodologiques de l'élaboration d'une cohorte de personnes détenues »
- 12h-12h30 : **L. Véron** (Université d'Orléans, Polen), « Quand le détenu n'est pas un "sans-voix". Retour sur le "Journal d'un prisonnier" de Nicolas Sarkozy »

12h30-14h : Pause Repas

- 14h00-15h00 : **R. Cario** (Institut de Justice restaurative), « Dialogue restauratif et vécu carcéral »

15h00-15h15 : Pause

- 15h15-15h45 : **F. Saïd** (Université de Bretagne-Sud, LMBA), « Protéger sans effacer : l'anonymisation contextuelle de données sensibles »
- 15h45-16h15 : **O. Galatanu** (Université de Nantes, PREFics-UBS), « La (re)construction sémantique de "peine" dans les discours des détenus sur la peine qu'ils purgent en prison »
- **16h15-17h15 : Table-ronde (universitaires, acteurs du monde carcéral)**

**Comité d'organisation** : A. Bellachhab, N. Garric, F. Pugnère-Saavedra, V. Rochaix, F. Saïd, J. Villaneau, V. Bonnecaze et S. Towhidi.